

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 27 (1939)

Heft: 541

Artikel: Une décision combattue de la police fédérale : le rapatriement des enfants espagnols réfugiés

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263319>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

...On peut penser ce que l'on veut du féminisme qui n'a pas toujours employé les moyens les plus appropriés à son succès: celles à qui on ferme toutes les avenues sont parfois poussées à user la manière vive.

...Mais ici, on vous a respectueusement sollicités, on a fait appel à votre jugement... Souffrez que je vous le dise, chers collègues: vous n'aimez pas plus que moi que l'on nous taxe d'imbonisme. Mais par ce vote, n'avez-vous pas fourni à nos contempteurs un redoutable argument?...

Nos conseillères de paroisse toutefois ne se décourageront pas, et usant de toutes les ressources qu'offre la Constitution aux électeurs¹ des deux sexes décideront de recourir à une autre méthode: en effet lorsque plus d'un tiers des Conseils de paroisse présente une demande, le Consistoire est bien obligé, bon gré mal gré, de soumettre celle-ci au corps électoral de l'Eglise. Et c'est ce qui est arrivé, avec la différence qu'au lieu du tiers des Conseils de paroisse, ce fut la majorité d'entre eux: aux dernières nouvelles, 14 sur 25 avaient fait parvenir leur adhésion. C'est donc grâce à l'esprit compréhensif et progressiste des Conseils de paroisse du canton que électeurs et électrices de l'Eglise nationale vont être appelés à se prononcer sur cette réforme si naturelle et logique de l'accès des femmes au corps directeur de l'Eglise. Et nous trouvons cela extrêmement encourageant: car ce n'est pas sur des théories et des arguments abstraits que ces Conseils ont basé leur décision, mais bien sur des expériences pratiques et quotidiennes, et eux qui savent ce que signifie l'étroite collaboration des femmes à leurs travaux ont voulu, en pleine connaissance de cause, les associer de près à la direction de l'Eglise.

C'est donc les 25 et 26 mars prochain que nous tous, électeurs et électrices dans l'Eglise nationale, allons devoir voter sur cette modification à la Constitution en même temps que sur plusieurs autres. Il n'est pas de notre ressort de prendre ici position pour ou contre les différentes dispositions de cette révision, mais il est de notre devoir de recommander à toutes nos lectrices qui sont électrices dans cette Eglise d'étudier attentivement les modalités de ce projet — nous supposons que des réunions à cet effet vont avoir lieu au cours de ces prochaines semaines — afin de se faire une opinion raisonnée. Et il est de notre devoir à toutes de participer nombreuses à ce scrutin important, nous rappelant qu'électrices dans l'Eglise au même titre que les hommes — et bien qu'à notre avis les communiqués officiels ne le rappellent pas toujours avec assez de netteté — nous portons de ce fait les mêmes responsabilités. Il est de notre devoir enfin, comme celui de tous les électeurs masculins progressistes, de voter la réforme concernant l'éligibilité féminine que nous proposent les Conseils de paroisse et de permettre ainsi à l'Eglise de Genève d'instaurer, à la suite de celle de Bâle et de nombreuses Eglises libres, cette coopération par l'équité qu'une Eglise doit être la première à réaliser si elle veut être digne de ce que l'on attend d'elle.

E. Gb.

¹ Ce fait nous paraît typique pour illustrer ce que nous disons si souvent que l'éligibilité sans l'électorat n'a que peu de valeur et qu'il est indispensable d'être électeurs pour faire aboutir les réformes nécessaires.



Glané dans la presse...

5254 candidates pour 27 postes d'agentes de police!

De l'Union nationale des Femmes, organe de la Ligue suffragiste française que préside la Duchesse de la Rochefoucauld, ces détails intéressants pour tous ceux que préoccupe la tâche des femmes dans la police:

Il y a six mois, la municipalité de New-York annonçait qu'elle disposait de 27 places vacantes de femmes-policier, chargées de s'occuper plus spécialement d'enfants et de jeunes filles.

5.254 candidates se présentèrent aux premières épreuves éliminatoires. Il fallait passer un examen élémentaire de composition, d'un peu de langues et d'arithmétique. Parmi les candidates, on avait enregistré des licenciées des meilleurs collèges de New-York et des danseuses aussi.

Le tri avait été fait sévèrement. La preuve en est que 315 candidates seulement ont été reconnues admissibles pour le second examen, beaucoup plus sérieux, celui-ci.

Cet examen vient d'avoir lieu. Il s'agissait d'é-

Soucis et responsabilités économiques des femmes¹

Les responsabilités économiques des femmes? certes, et lourdes responsabilités encore. Car d'après des statistiques dignes de foi, les femmes représentent dans quelques pays les 3/4, et même dans d'autres, les 4/5, de la totalité des acheteurs, et certaines catégories de produits (vêtements, denrées alimentaires, par exemple) sont achetées par elles dans la proportion du 85 % de leur totalité. Aux Etats-Unis, l'on estime que les 3/4 des chaussures sont vendues à des femmes: car il faut remarquer, à l'appui de ces chiffres, que les femmes, dans la grande majorité des cas, n'achètent pas seulement pour elles, mais sont aussi les pourvoyeuses de la famille, et qu'une foule d'objets nécessaires à leur mari, à leurs enfants passent par leurs mains entre le magasin et le foyer.

C'est donc, il faut s'en pénétrer, une responsabilité importante qui pèse sur elles, puisque de ces achats faits avec plus ou moins de jugement, à l'aveuglette ou en réfléchissant aux conséquences de ce geste, dépend en majeure partie la consommation d'un pays. Et hélas! combien parmi elles s'en doutent? et combien ne serait-il pas nécessaire de les éduquer, de les amener à réfléchir, à savoir acheter avec discernement, et à se rendre compte de la portée de cet acte en se basant sur quelques notions très simples d'économie politique, alors que, trop souvent, on se laisse guider, sinon par son propre intérêt égoïste, du moins par quelques aphorismes sentimentaux, dont on ne sait comment vérifier la portée.

Voici par exemple la question qui a été vivement discutée dans les colonnes de ce journal: celle du devoir d'achat des marchandises suisses de préférence à des marchandises étrangères. Presque toutes celles qui ont participé à cette discussion ont proclamé la nécessité « d'acheter suisse », et les plus savantes ont expliqué que la situation d'un pays étant prospère quand la balance commerciale de ce pays est favorable, c'est-à-dire quand les exportations dépassent les importations, il était pour cette raison un devoir patriotique d'acheter des marchandises suisses.

Assurément, le devoir national est et sera toujours de venir en aide à la vie économique natio-

¹ D'après des notes prises au cours donné sous ce titre par Mlle M. Ginsberg, à Genève, sous les auspices de l'Association pour le Suffrage.

P.-S. — On nous prie de rappeler que pour être électrice dans l'Eglise nationale protestante de Genève, il faut être Suisse, majeure, membre de l'Eglise domiciliée à Genève, et inscrite sur les tableaux électoraux, dont la liste est arrêtée un mois avant les votations.

Une décision combattue de la police fédérale

Le rapatriement des enfants espagnols réfugiés

La toute récente décision de la police fédérale de renvoyer en Espagne les enfants espagnols réfugiés, que notre population a accueillis avec tant de cœur et d'élan, a suscité dans de nombreux

milieux un sentiment d'inquiétude et de malaise. On ne sait pas en effet de quelle manière ces enfants seront accueillis, on ignore si leurs parents sont d'accord avec ce retour si subitement décidé — et ceci d'autant plus qu'il en est dont on ignore où sont les parents, disséminés dans des camps de réfugiés à l'étranger!

De plus, un bon nombre de ces enfants sont encore en convalescence étant arrivés en Suisse sous-alimentés, ayant subi des chocs nerveux terribles — combien sont encore épouvantés par le roulement d'un moteur d'avion et ne peuvent pas croire que ces machines volantes aient une autre tâche que celle de semer la mort et l'incendie! Il en est qui, trouvés dans un état de saleté lamentable, vu l'affreuse disette de savon dont a souffert l'Espagne, ont dû être hospitalisés pour que soient soignées à fond les ma-

ladies, gale et autres, dont ils étaient atteints. Et ceux qui sont dans des familles viennent tout juste de se reprendre à la vie, bien nourris, mieux vêtus, entourés d'affection, et l'on comprend que pour ces familles ce soit un déchirement de se les voir si vite arracher.

C'est pourquoi nous ne pouvons que protester ici contre la décision de la police fédérale, et joindre notre voix à celles qui s'élèvent de toutes parts pour demander au gouvernement de surseoir à l'exécution de cette décision jusqu'au moment où la certitude pourra être obtenue que ces petits malheureux n'auront pas à souffrir de leur rapatriement. C'est une simple mesure d'humanité qui s'impose, et nous espérons que si nombreuses seront les voix qui le diront que l'on devra comprendre en haut lieu la nécessité de leur donner satisfaction.

— Oui, je dirai même que cette lutte est celle qui s'adapte le mieux à ses moyens. Les Japonais qui en font la base de leur culture physique en sont une preuve. Laissez-moi, à l'appui de mes dires, vous citer une phrase du manuel de MM. Yokoyama et Oshima: « Considérez deux adversaires, l'un fort physiquement et malhabile aux coups de *ju-jitsu*, l'autre chétif et très fort en cet art. Le premier ne vaincra l'autre que si leurs forces musculaires sont très disproportionnées. Dans le cas contraire, le moins vigoureux aura assurément l'avantage ». Vous voyez que le « sexe faible » est nettement favorisé dans ce sport. En Angleterre et en Amérique d'ailleurs, les femmes pratiquent couramment le *ju-jitsu* et s'en trouvent fort bien.

— Mais admettons qu'un individu s'amuse à barrer le passage à une femme dans un couloir étroit. Que peut-elle...

Cherpillod ne me laissera pas achever. Déjà, me saisissant le bras, il m'avait balancé la tête en arrière au risque de me fracturer les vertèbres cervicales! Voilà ce qu'il faut faire dans ce cas, conclut-il en me lâchant au moment où je commençais à hurler de douleur. Aucun homme, si robuste soit-il, ne peut résister à ce coup, non plus qu'à celui-là ajouta-t-il subitement en saisissant de ses deux mains croisées l'encolure de mon manteau et en tirant fortement les mains à lui. Etranglée, sentant l'asphyxie proche, je ne peux que balbutier ma conviction qui est grande maintenant...

...Et comme le faisait remarquer Cherpillod au moment où, un peu haletante et très reconnaissante, je passais le seuil de sa porte:

« Tu sais que la plus petite bête a reçu de la

la clameur irréfutable « achetez suisse »! Certes, achetons nos propres produits quand notre consommation correspond à leur production, mais sachons discerner les cas où une règle aveuglément appliquée nuira au pays au lieu de le servir. Le jour par exemple, où, pour ouvrir un débouché aux montres de Genève ou aux machines d'Oerlikon dans une région de l'Amérique du Sud, il serait nécessaire d'importer les pampelousses de ce pays, le devoir national recommanderait évidemment de remplacer dans notre consommation journalière la pomme de nos vergers par la pampelousse!

A tout ceci, on a fait la remarque qu'il serait indispensable pour les acheteuses conscientes de leurs responsabilités de savoir quels produits il faut acheter à l'étranger et quels produits suisses il faut consommer, mais ceci n'étant point fixe, dépendant des fluctuations des marchés, des dispositions des traités de commerce, etc., etc. ne peut être établi une fois pour toutes. Il y aurait là une tâche utile pour des économistes que de renseigner périodiquement sur ce point l'opinion publique féminine: les unes ou les autres de nos grandes Associations pourraient-elles organiser ce service?

Il faudrait ajouter pour être complet que d'autres éléments encore compliquent le problème. D'abord l'état de préparation constante à la guerre dans lequel nous vivons, ou plus exactement de guerre économique déjà déclarée, qui veut que chaque pays s'efforce de produire lui-même tout ce dont il pourrait avoir besoin, système que, bon gré, mal gré, tous les pays se trouvent peu à peu entraînés à instaurer chez eux. Or, dans le stade de l'économie mondiale auquel nous étions parvenus et qui consiste à organiser la production purement nationale, dût-elle être écon- (en opposition avec l'économie familiale en artisan des âges précédents), cette régression vers une production purement nationale, dût elle être écon- (à un prix beaucoup plus élevé, ne peut manquer d'amener des troubles dont nous ressentons les effets. Il en est de même pour des procédés économiques à portée politique comme ceux qu'emploie par exemple l'Allemagne vis-à-vis du blé hongrois ou des pétroles roumains, en les payant au-dessus de leur prix, pour s'en assurer le monopole et placer en échange ses marchandises dans ces pays, etc., etc. Nous n'allons pas sur ce sujet, car il est encore d'autres soucis, d'autres responsabilités économiques des femmes qu'il nous faut étudier. Ce sera pour un prochain article.

M. F.

C'est pourquoi nous ne pouvons que protester ici contre la décision de la police fédérale, et joindre notre voix à celles qui s'élèvent de toutes parts pour demander au gouvernement de surseoir à l'exécution de cette décision jusqu'au moment où la certitude pourra être obtenue que ces petits malheureux n'auront pas à souffrir de leur rapatriement. C'est une simple mesure d'humanité qui s'impose, et nous espérons que si nombreuses seront les voix qui le diront que l'on devra comprendre en haut lieu la nécessité de leur donner satisfaction.

Contraste...
D'un autre hebdomadaire romand, mais passablement différent! Curieux, ce croquis, et cette réflexion si juste:
Dans le même train venu du Midi, arrivé l'autre jour à la gare de Genève, se trouvaient le petit roi Ananda Mahol de Siam et une soixantaine de petits réfugiés espagnols.
Lui, dans un superbe wagon de luxe attelé en queue du train, eux dans un wagon de troisième classe; lui accompagné de sa mère, d'une sœur et d'une suite de vingt personnes, eux ayant pour suite les sinistres souvenirs de leur exode.
On ne pouvait pas ne pas faire le rapprochement — dû au hasard — entre ce futur souverain à qui la fortune sourit largement, et ces bambins à peine vêtus qui n'en revenaient pas de pouvoir mordre à belles dents les croûtillements croissants que leur offraient des mains amies.
Tout le drame de la vie tient dans cette rencontre fortuite...

En feuilletant l'Annuaire cantonal

Sous ce titre, notre collaboratrice, Mlle S. Bonnard a donné au Bulletin féminin (Lausanne), une étude minutieusement faite et très instructive sur le nombre des femmes qui occupent une situation officielle dans le canton de Vaud. Ne pouvant la citer en entier, nous en reproduisons ici les fragments les plus saisissants, estimant l'idée de cette enquête très heureuse, et ses résultats très probants: ne serait-ce pas une compilation à accomplir aussi dans d'autres cantons afin de réaliser, documentés en main, ce que nous valons dans la vie de nos républiques?